



Avenants des missions d'intérim

Par **MME LANCA**, le **23/05/2009 à 11:09**

Bonjour,

J'ai été recrutée par une agence d'intérim en septembre 2008 pour une mission qui devait se solder par un CDI fin décembre 2008; sur mon contrat est écrit : "dans l'attente de rentrée effective d'un salarié, suite à la réorganisation du service suite au départ de Mme X, puis de Mme Y" (ces personnes étaient démissionnaires), ce poste est un poste permanent dans l'activité normale de l'entreprise.

Or, voilà ce qui s'est passé :

1er contrat : du 17 sept.2008 au 31/10/2008

1er avenant : du 1/11/2008 au 24/12/2008

2ème avenant : du 25/12/2008 au 31/01/2009

3ème avenant : du 01/02/2009 au 28/02/2009

4ème avenant : du 01/03/2009 au 30/04/2009

5ème avenant : du 01/05/2009 au 29/05/2009

Je les informés que normalement je n'aurais du être prolongée qu'une fois, et qu'en tout état de cause je ne pouvais aller au delà des 9 mois avec ce contrat, et ai demandé des explications car, persuadée que j'allais avoir un CDI, j'avais refusé en mars 2009 un poste en CDI ailleurs. On m'a répondu que compte tenu de la conjoncture, ils ne feraient de CDI à personne. Après m'avoir oralement promis un CDD, ils passent une annonce via l'ANPE pour l'agence d'intérim que m'emploie chez eux, proposant une mission intérim de 6 mois ! Ma remplaçante a déjà été présentée au personnel de l'entreprise (qui commencera le 1er juin), et l'agence me propose un nouvel avenant de prolongation jusqu'au 12/06/2009 (j'aurai atteint les 9 mois le 16/06) , et ce pour que je la "forme" à mon poste. Outre leurs agissements immoraux et abusifs, puis-je légalement refuser ce dernier avenant (il me reste encore un peu de dignité) sans perdre mes indemnités de fin de mission ? Puis-je me retourner contre l'agence d'intérim, sachant qu'il ne servirait à rien de faire requalifier mon contrat en CDI, ils

me licencieraient aussitôt pour une virgule de travers !
Comment lutter contre ce type d'abus, j'ai 52 ans, retrouver du travail va être très difficile.
Merci d'avance de votre aide.

Mme LANCA